



# Les avantages et modalités de l'adhésion à SFNB

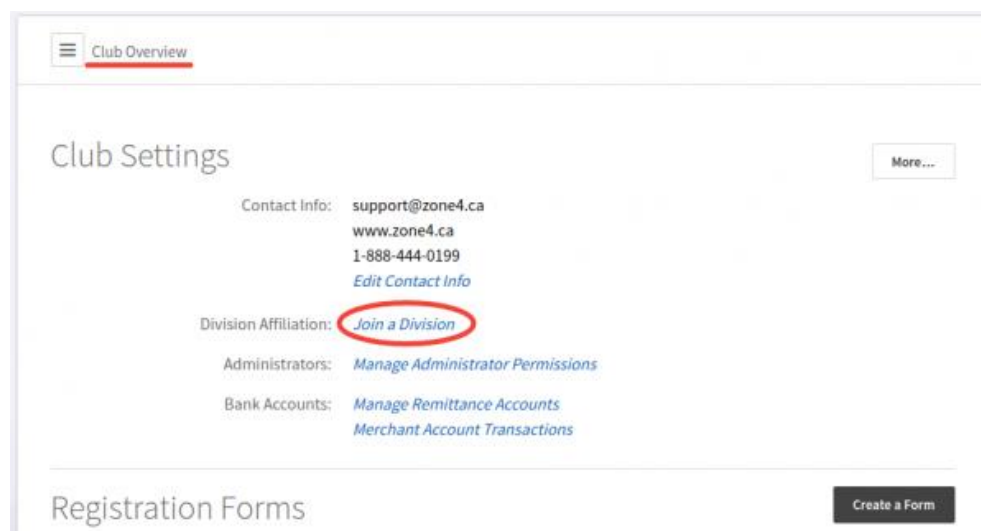
Bonjour 😊! Ce document a été conçu afin de vous indiquer les étapes à suivre afin d'adhérer ou renouveler votre adhésion à SFNB. Vous y trouverez également les modalités de votre adhésion et tous les avantages que vous retirerez de votre adhésion!

## Adhérer à la division

Pour être membre en règle de SFNB, un club doit adhérer ou renouveler son inscription à la division en utilisant votre compte club sur [www.zone4.ca](http://www.zone4.ca) avant le début de la saison. Si vous êtes un nouveau club et que vous n'avez pas de compte zone4, veuillez consulter l'annexe A pour les instructions. En cas de question, n'hésitez pas de contacter le bureau de SFNB.



Une fois que vous vous connectez à votre compte zone4, vous pouvez adhérer à la division en cliquant sur le bouton « JOIN A DIVISION ». Ce bouton se trouve dans la section « Paramètres du club » (i.e. Club Settings) (voir illustration ci-dessous). Faites défiler jusqu'à votre division, Ski de fond Nouveau-Brunswick, cliquez sur « JOIN », mettez à jour les informations de votre club (votre exécutif, vos programmes offerts, vos assurés additionnels, etc.), lisez le formulaire de renonciation et d'acceptation des risques et cliquez, sauvegardez vos informations et le tour est joué. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le lien suivant : <http://help.zone4.ca/kb/division-settings/>



## Activités, événements et compétitions à votre club

Chaque début de saison, les clubs doivent soumettre leur liste d'activités, d'événements et de compétitions qui auront lieu dans leur club. Ceci est une exigence stipulée par le fournisseur d'assurance Responsabilité civile de Ski de fond Canada. Ceci peut être fait en envoyant votre calendrier de club au bureau de SFNB ou en complétant le Formulaire d'événements (Annexe B). Chacun des événements, compétitions et activités doivent être inscrites au bureau de la division SFNB au **minimum 30 jours avant** la tenue de ces derniers. Les clubs désirant tenir des événements sanctionnés de SFC (Niveau I ou Niveau II) doivent soumettre leur application au bureau de SFNB avant le 1<sup>er</sup> juin pour les événements de ski à roulette et le 1<sup>er</sup> novembre pour les courses hivernales.



## Frais d'adhésion

Les frais d'adhésion au club seront déterminés par le nombre de membres du club. Le prélèvement sera de 15,00 \$ par membre.

Tous les frais d'adhésion doivent être payés à la Division avant **le 31 mars** de chaque année. Un club est considéré en règle si les formulaires requis sont enregistrés auprès de SFNB avant **le 31 décembre** et que les frais d'adhésion pour la saison précédente ont été payés en totalité. Les clubs qui ne remplissent pas ces obligations seront avisés par le directeur général qu'ils ne sont pas en règle.



## Inscriptions de vos membres

Il est fortement recommandé que le club fasse la promotion de l'utilisation du système d'inscription en ligne Zone4 auprès de ses membres. Cela fera gagner du temps à vos bénévoles et en fera un processus facile pour votre club.

Pour plus de détails et aide sur la création de votre page Club d'inscription sur Zone4, vous pouvez consulter le lien suivant : <http://help.zone4.ca/cts/ccm-membership/>. Les clubs peuvent aussi

# ZONE4

envoyer leurs questions par courriel au support de Zone 4 :

support@zone4.ca ou en composant le 1-888-444-0199 et l'équipe de support de Zone 4 peut vous guider dans le processus. De plus, vous pouvez communiquer avec le bureau de SFNB pour de l'assistance à tout moment, nous serons heureux de vous aider.

Souvenez-vous que tous les membres de votre club doivent s'inscrire auprès de SFNB, y compris les officiels, entraîneurs et bénévoles impliqués dans les programmes et activités du club, notamment les programmes jeunesse. Les détails de la couverture d'assurance peuvent être trouvés sur le site Web de SFNB sous l'onglet «Club» à <http://www.xcski-nb.ca/Club.php> . **Tous les membres doivent être inscrits avant le 31 mars 2019.**

*POUR LES CLUBS QUI CHOISSISSENT DE NE PAS DEMANDER À LEURS MEMBRES DE S'INSCRIRE EN LIGNE PAR ZONE 4:*

Les clubs qui choisissent de ne pas demander à leurs membres de s'inscrire en ligne grâce à Zone4 doivent quand même soumettre les renseignements relatifs à leur adhésion manuellement via Zone4 aux fins de facturation, d'assurance et de rapports et ce pour chacun de leurs membres. **Tous les membres doivent être inscrits avant le 31 mars 2019.**

1. L'information suivante doit être recueillie pour chacun de vos membres et entrée manuellement via Zone4 pour fins d'assurance et de facturation:
  - a. Nom et Prénom du membre
  - b. Adresse
  - c. Code Postale
  - d. Date de naissance
  - e. Genre (homme ou femme)
2. De plus, chaque membre doit signer le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques de Ski de fond Canada. Ce formulaire doit être envoyé à SFNB.

N'hésitez pas à contacter le bureau du CCNB au 506-395-0020 ou par courriel: [nbxcski@gmail.com](mailto:nbxcski@gmail.com)

Les informations recueillies sur Zone4 sont utilisées afin de suivre les tendances et identifier les progrès et les besoins des membres pour Ski de Fond Canada et Ski de fond NB. SFC et SFNB ne partageront absolument pas les informations personnelles même pour les bulletins électroniques.



## Licence d'entraîneurs SFC

Tous les entraîneurs actifs pour un total de 7 heures et plus par année doivent détenir une licence d'entraîneur de SFC à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018. La licence d'entraîneur de SFC est nécessaire pour continuer à bénéficier de la couverture d'assurance responsabilité de SFC ainsi que d'autres avantages.

Notez que si vous vous êtes récemment inscrit à la licence Coach 2017-18, vous devez vous réinscrire pour la licence 2018-19.

La licence d'entraîneur de SFC vise tous les entraîneurs de ski de fond actifs au Canada qui entraîne des participants pour au moins un total de 7 heures par année au sein d'un club de ski de fond affilié auprès de sa division.

Un entraîneur "actif" est toute personne qui s'acquitte de tâches régulières d'entraîneur au sein d'un club affilié, incluant la direction de séances d'entraînements ou l'assistance à la direction de séances, auprès de tout groupe d'âge et au moins 7 heures par année.

Les informations personnelles recueillies demeurent confidentielles et peuvent seulement être utilisées à des fins de gestion du risque, de planification et de communication entre Ski de fond Canada, le club et la division de l'entraîneur.

La licence est renouvelable annuellement à partir du 15 juin et prend effet le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

Consultez la page internet dédiée à la licence d'entraîneur de SFC pour plus de détails et vous inscrire. De plus, je vous invite à consulter la page "Foire aux questions" pour un peu plus d'infos:

<http://www.cccski.com/Programs/Coaching-Development/CCC-Coaching-License/Registration-for-the-2018-19-CCC-Coaching-License-.aspx?lang=fr-CA#.WygMH01vTml>

## Les avantages de l'adhésion à SFNB

À titre de membre de la division Ski de fond Nouveau-Brunswick, votre club et chacun de vos membres ont accès à une multitude d'avantages et de support. Assurez-vous de bien lire la liste ci-dessous et de la partager avec vos membres pour bien en profiter.



### *Assurance responsabilité:*

- Les membres d'un club enregistré avec SFNB sont membres de SFNB et de Ski de fond Canada (SFC). Ils deviennent alors couverts par l'assurance responsabilité de SFC. (pour le manuel d'assurance complet, voir le site Web de SFC: <http://www.cccski.com/About/Insurance.aspx> ). La police d'assurance responsabilité de SFC comprend, entre autres, une couverture pour vos membres, votre club et vos administrateurs.

De plus, tous les clubs membres peuvent obtenir un certificat d'assurance pour les installations qu'ils utilisent pour leurs activités. SVP noter : pour toutes questions et demandes de certificat, vous référez au bureau de SFNB.

#### *Programmes et formations disponible pour tous:*

- Les clubs affiliés à SFNB peuvent bénéficier des programmes de SFC, tels que les programmes jeunesse (Jeannots Lapins, Jackrabbits, Piste), les programmes d'activités pour les jeunes « À fond le ski! » et toutes ressources reliées au développement à long terme de l'athlète. Ces programmes sont disponibles par l'intermédiaire de votre division SFNB;
- Les clubs peuvent se procurer du matériel pour leurs programmes jeunesse (i.e. Jeannot Lapins, Jackrabbit et Piste) par l'entremise du bureau de SFNB.
- Les clubs peuvent bénéficier des programmes offerts par le SFNB:
  - Officiels : Ateliers et Formation des officiels, Délégués techniques et assistants techniques formés pour les événements;
  - Les clubs peuvent recevoir une formation d'entraîneur du Programme National de certification des Entraîneurs (PNCE) en collaboration avec SFC pour les entraîneurs de niveaux communautaires jusqu'à la haute performance.
- Les clubs peuvent se prévaloir des cours CANSI (Association canadienne des moniteurs de ski nordiques) et donner des leçons de ski. CANSI peut également offrir des cours d'amélioration de ski; Programmes d'instruction de ski pour adultes par le biais du PNCE et de CANSI

#### *Des événements pour tous :*

- Les clubs peuvent obtenir du financement pour le développement du sport comme suit:
  - Coupe NB (500 \$ par course);
  - Championnat de la Coupe NB (1000 \$ pour le championnat)
  - Coupe NB de ski à roulette (500 \$ par course)
  - Tournoi provincial des jeunes (1000 \$ pour le tournoi)
- Les membres d'un club de ski affilié peuvent participer à des événements sanctionnés par SFNB et SFC, à des compétitions provinciales (ski à roulette et ski de fond), à des camps provinciaux et pourraient être membres de l'équipe provinciale de ski de SFNB.
- Les clubs peuvent tenir une épreuve compétitive provinciale (ski à roulette et/ou ski de fond). Ils sont guidés par un document technique : Série Coupe NB
- Les clubs peuvent tenir un événement récréatif tel qu'un Loppet de la Série provincial et sont guidés par le Guide de la série Loppet NB.
- Les clubs peuvent faire une offre pour les événements de SFC dans leur club et se prévaloir de tous les documents de ressources de SFC.
- Les clubs peuvent se prévaloir du logiciel Zone 4 pour tenir leurs inscriptions en-ligne et leurs résultats d'événements.
- Les clubs peuvent utiliser notre système de chronométrage avec puces (i.e. Chips timing system) pour leurs événements de club (une valeur de 1500 \$!);
- Les clubs peuvent obtenir des informations sur le programme de course et de chronométrage de Zone4 auprès de la division.

- Les clubs peuvent obtenir une publicité gratuite pour ses événements et programmes via le site Web de SFNB, nos médias sociaux (i.e. Facebook, Instagram), nos communiqués de presse et notre distribution de courriels.
- Pour les événements de la Coupe NB, le club a la possibilité d'acheter le nombre exact de médailles pour l'événement (pas de gaspillage d'argent pour des médailles qui ne sont pas utilisées 😊).

*Pouvoir de décision, réseautage et ressources :*

- Tous les membres du club peuvent assister à l'AGA annuelle et à l'AGA semi-annuelle de SFNB. Ils sont en mesure de participer aux discussions et exprimés leurs préoccupations. Un représentant de chaque club a le droit de vote. Les clubs peuvent faire élire des membres de leur club au sein du conseil d'administration de SFNB. Les clubs peuvent placer une offre afin d'obtenir un événement sanctionné par SFNB.
- Les clubs peuvent créer des réseaux avec les autres clubs de SFNB. Il est alors possible de partager des informations telles que: comment organiser une course, des informations sur le calendrier, le damage des pistes et l'équipement de damage, le développement de sentiers, la collecte de fonds, les subventions provinciales, fédérales, les commanditaires, etc.
- Les clubs peuvent utiliser les ressources et les informations sur le site Web fourni par SFNB et SFC;
- Les clubs peuvent bénéficier d'un système d'enregistrement national d'adhésion en ligne (Zone 4)
- Les clubs peuvent profiter de notre adhésion à l'organisation provinciale sportive soit Sport NB.

*Autres avantages de l'adhésion à SFNB*

Forfaits voyages :

- Hampton Inn & Suites by Hilton, Fredericton : Tarifs par nuit de 134.00\$ pour une chambre standard et 154.00\$ pour une suite. Il suffit de mentionner que vous êtes membres de Ski de fond NB et de demander le taux de « Cross Country Ski NB ».



*Nous sommes membre donc vous êtes membre!*

En étant membre de SFNB, vous êtes, par association, aussi membre de Sport NB et de Ski de fond Canada. Ceci veut dire que votre club et tous les membres de votre club avez accès à tous les avantages de leur membership. Voici une liste de quelques uns de leur avantages :



- **Adhésion à Ski de fond Canada:**

- National Rent-a-car et Enterprise Rent-a-car
  - Les voyages de ski sont maintenant beaucoup plus abordables pour les membres de Cross Country Ski De Fond Canada, grâce à un nouveau partenariat à long terme avec Location de voitures Enterprise et National.
  - Les deux compagnies nationales apporteront des économies jusqu'à 50% sur le taux régulier, sur toutes les locations de véhicules pour les membres de Cross Country Ski de fond Canada. Les taux en haute saison rendent cette offre encore plus excitante!
  - Pour des détails, voir le site web suivant : <http://www.cccski.com/getmedia/74df1d10-375f-412f-9c05-87ecca209e36/Enterprise-CCC-Sponsorship---FR.pdf.aspx>
  - Votre adhésion à SFC sera payée en totalité dès votre première location!



- Lunettes JULBO pour les participants des programmes jeunesse (Programmes d'apprentissage technique) :
  - En tant que fournisseur officiel de lunettes de sport de SFC, JULBO Canada a le plaisir d'offrir des rabais substantiels aux participants aux Programmes d'Apprentissage Technique.
  - Les participants PAT bénéficient d'un rabais de 25% sur certains modèles juniors.
  - Pour plus d'informations, voir le site web suivant : <http://www.cccski.com/Programs/Athlete-Development/Skill-Development-Programs.aspx>
- Lunettes JULBO pour entraîneurs avec licence :
  - En tant que fournisseur officiel de lunettes de sport de SFC, JULBO Canada a le plaisir d'offrir des rabais substantiels à aux entraîneurs licenciés de SFC.

- Les entraîneurs détenant une licence de SFC bénéficient d'un rabais de 40% sur certains modèles adultes.
- Pour plus d'informations, voir le site web suivant : <http://www.cccski.com/Programs/Coaching-Development/CCC-Coaching-License.aspx>



**Julbo®**

- **Adhésion à Sport NB**

- Forfait voyages et autres avantages :
  - Sport NB cherche à établir des partenariats dont certains bénéficient à tous les membres et d'autres qui sont propres à des activités particulières.
  - Sport NB a conclu certaines ententes de commandite au profit de tous ses membres. Vous trouverez ci-dessous un aperçu du fonctionnement de chaque programme et des façons dont vous pourriez en bénéficier.
    - Comfort Inn Hotel au NB : Tarifs à partir de 99\$ par nuit
    - Blue Ridge Water : voir le site web ci-dessous pour l'offre.
    - Offres de levée de fonds de Boston Pizza pour votre organisation.
- Pour tous les détails, voir le site web suivant : <http://sportnb.com/en/programs-services/travel-program-and-other-member-benefits>





**Coordonnées de votre bureau de division :**



Ski de fond Nouveau-Brunswick inc.

***Manon Losier – Directrice générale***

1482 chemin Saulnier Ouest,

Benoit, NB E1X 2A8

Téléphone : (506)395-0020

Courriel : [nbxcski@gmail.com](mailto:nbxcski@gmail.com)

# Annexe A : Configuration d'un compte

## Zone4

### Guide pour les clubs nouveaux au système d'adhésion national de SFC

Zone4 et Ski de fond Canada (SCF) vous souhaitent la bienvenue au nouveau système national d'adhésion au ski de fond.

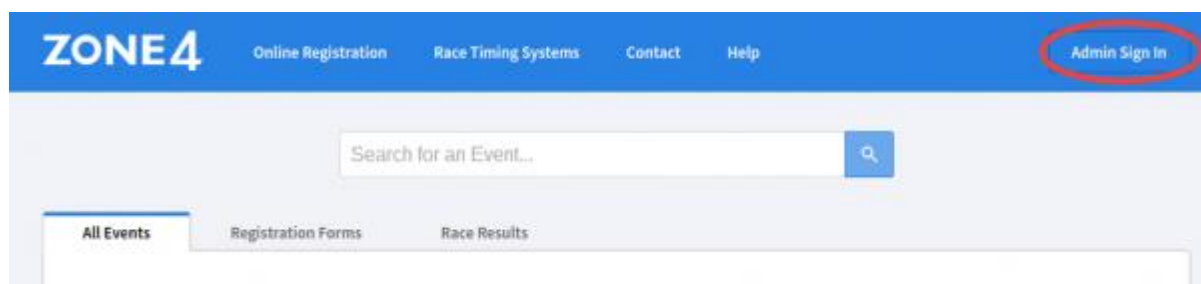
Bienvenue aux clubs de ski de fond qui sont nouveaux dans Zone4! Nous espérons que le système facilitera l'inscription de vos membres à votre club et aidera vos administrateurs à organiser votre inscription. Si vous avez besoin d'aide pour utiliser Zone4 et pour établir votre inscription, n'hésitez pas de contacter l'équipe de support de Zone4, par courriel : [support@zone4.ca](mailto:support@zone4.ca) ou par téléphone au 1-888-444-0199, et nous serons heureux de vous aider. Vous pouvez aussi communiquer avec le bureau de SFNB 😊!

SVP noter que les instructions de Zone4 sont disponibles en anglais seulement. Si vous avez besoin d'aider, n'hésitez pas de communiquer avec le bureau de SFNB. Il nous fera un plaisir de vous assister dans vos démarches.

### Comment commencer

La plupart des clubs au Canada possède déjà un compte Zone4. Toutefois, si vous êtes nouveaux au système et que vous n'avez pas de compte, vous devez demander pour l'ouverture d'un compte pour votre club. Pour en faire l'application, cliquer sur le lien suivant : <https://zone4.ca/ClubApplication.asp>. L'équipe de support de Zone4 vous contactera afin de répondre à vos besoins et de fournir toute l'aide dont vous avez besoin pour aller de l'avant. Zone4 approuvera votre compte club et vous recevrez d'autres instructions de configuration et de connexion.

Une fois votre compte de club Zone4 configuré, vous pouvez vous connecter à votre compte depuis la page d'accueil de Zone4 à l'adresse suivante : <https://zone4.ca/>. Sélectionnez le bouton de connexion « Admin Sign in » illustré ci-dessous.



Une fois que vous avez un compte, vous pouvez vous y connecter en inscrivant votre nom d'utilisateur de votre club (ou courriel) (i.e. en anglais : club-username/email) et votre mot de passe (i.e. en anglais : password).

**Club Administrator Login**

Club Username/EMail:

Password:

**Forgot your password? Request Password Reset.**

---

Licenced Clubs can login to the Club Services area where you can:

- Setup and Manage Registrations using the Club Registration System.
- Time races using the new Zone4 GO Timing system
- Send newsletters to registrants using Communication Centre

Si vous avez plus d'un administrateur qui vous souhaite avoir accès au compte du club, vous pouvez les ajouter et leur donner une autorisation spécifique d'accès en utilisant notre fonction d'autorisation de plusieurs utilisateurs de club (i.e. Club Administrator Multi-User Permission Function). Pour plus d'informations à ce sujet et comment le configurer, voir le lien suivant : <http://help.zone4.ca/kb/permissions/>

# Annexe B : Formulaire d'inscription de vos événements

Tous les événements, activités et compétitions de votre club doivent être enregistrés auprès du bureau de Ski de fond NB, au moins 30 jours avant la tenue de votre événement, activités ou compétition. Veuillez remplir le formulaire d'inscription suivant et le transmettre au bureau de la division par courriel ou par courrier.

**CLUB :** \_\_\_\_\_

**SAISON:** \_\_\_\_\_

Nom de l'événement/ compétition/activités	Dates	Niveau de Sanction (Tier I, Tier II, Division or n/a)	Adresse de l'événement/ compétition/ activité	Avez-vous besoin d'un certificat d'assurance?